

DECRET D/2016/ 001 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DU HAUT REPRESENTANT
DU CHEF DE L'ETAT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la Constitution;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur **Sidya Touré**, ancien Premier Ministre, Président de l'Union des Forces Républicaines (UFR), est nommé **Haut Représentant du Chef de l'Etat**.

Article 2. Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 Janvier 2016


Professeur Alpha CONDE